Louise VANDELAC

Sociologue, département de sociologie, UQÀM

(1986)

"L'économie des femmes?"

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales" Site web: http://classiques.uqac.ca/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.uqac.ca/ Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Louise VANDELAC [Professeure de sociologie à l'Université du Québec à Montréal].

"L'économie des femmes ?"

Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, vol. 4, no 1, avril 1986, pp. 15-32. Montréal: Département de sociologie, UQÀM. Numéro intitulé: "Des femmes dans les sciences".

Autorisation accordée par Mme Louise Vandelac le 19 décembre 2003.



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points. Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 31 mars 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Louise Vandelac (1986)

"L'économie des femmes?"



Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, vol. 4, no 1, avril 1986, pp. 15-32. Montréal: Département de sociologie, UQÀM. Numéro intitulé: "Des femmes dans les sciences".

Table des matières

<u>Introduction</u>

- Gêne, mutisme ou bâillonnement? 1.
- 2. L'inconfort de la différence...
- 3. Finies les jolies menuets de « e » muets ?
- Les limbes de la reproduction... 4.
- Forcées par les événements... 5.
- Quand l'économie retombe en enfance... 6.
- Après les économies de bout de chandelle, l'économie du 7. sperme!
- Éclatement de la maternité... 8.

Louise Vandelac

[Professeure de sociologie à l'Université du Québec à Montréal].

"L'économie des femmes ?"

Un article publié dans la revue **Cahiers de recherche sociologique**, vol. 4, no 1, avril 1986, pp. 15-32. Montréal: Département de sociologie, UQÀM. Numéro intitulé: "Des femmes dans les sciences".

Introduction

Retour à la table des matières

L'économie des femmes ? Titre à double sens, dont les sens implosent et éclatent en tous sens...

Titre à double sens, car faire l'économie des femmes c'est d'abord dénoncer le fait que l'économie ait fait abstraction des femmes, en d'autres termes en ait fait l'économie...

Longtemps écartées de cette discipline, les femmes y sont encore fort minoritaires. Aux États-Unis, elles ne détenaient à la fin des années '70, qu'à peine 8% des doctorats et moins de 5% des postes de professeur d'université ¹. Certes, les explications relèvent en partie des modèles de socialisation, d'éducation, d'orientation scolaire, de carrière ainsi que des trajectoires professionnelles et familiales différenciées selon les sexes ². S'ajoutent aussi les explications relatives aux

Marianne A. Ferber et Michelle Teiman: "The Oldest, The Most Establish, The Most Quantitative of the Social Science and The Most Dominated By Men: The Impact of Feminism on Economic", in Dale Spender (ed.), *Men's Studies Modified*, Oxford, Pergamon Press, 1981, pp. 125-140.

La littérature sur chacun de ces thèmes est extrêmement vaste. On peut consulter *Women's Stdies Abstract*, répertoire trimestriel repérant l'essentiel des articles académiques américains portant sur les femmes et sur les rapports

mécanismes plus ou moins subtils de discrimination sexuelle, ou du moins reflétant l'andro-centrisme des disciplines académiques et de l'institution universitaire ³.

1. Gêne, mutisme ou bâillonnement?

Retour à la table des matières

Cependant, la faible représentation des femmes en économie tient peut-être surtout au fait qu'elles aient été non seulement absentes de l'élaboration même du discours économique, mais bien gommées en tant que sujets du discours et du champ économique. Quant à la reproduction, l'économie en a fait son négatif et sa base cachée, alors que la féminité était définie en tant que modèle inversé de « l'homo oeconomicus », posé comme référent absolu. Ainsi, alors que l'Homo oeconomicus, cet individu solitaire, calculateur et compétitif cherchant constamment à maximiser ses propres satisfactions, s'est érigé en symbole de la rationalité économique, il a prétexté que les femmes étaient trop romantiques, généreuses, intuitives et émotives pour les froids raisonnements quantitatifs, et trop dociles et effacées pour s'engager dans la course aux profits ⁴.

de sexes. En ce qui concerne l'analyse des modèles de carrière académique voir, entre autres, "Inside the Clockwork of Male Careers" de Arlie Russel Hochshild in Florence Howe (ed,) *Women and Their Power to Change*, New-York, McGraw Hill, 1975, 180 p.

Sur l'androcentrisme de l'institution universitaire voir, notamment, Adrienne Rich, "Toward a Woman - centered University" (Ibid), et pour une analyse de l'androcentrisme des différentes disciplines académiques voir, *Femmes, féminisme et recherches*, Actes du colloque national de Toulouse, décembre 1982, 1080 p. ainsi que *A Feminist Perspective in the Academy The Difference it Makes*, Elisabeth Langland and Walter Gove (eds.), Chicago and London, University of Chicago Press, 1981, 162 p.

Voir Barbara Ehrenreich et Deirdre English, *Des experts et des femmes*, Montréal, Éditions Du Remue-Ménage, 1982, 347 p. Voir aussi Louise Vandelac, « Le sexe caché de l'économie » in *Du travail el de l'amour*, Louise Vandelac (éd.), Montréal, Éditions St-Martin, 1985, 418 p.

Exclues comme sujet d'analyse, leur activité reproductive renvoyée dans les limbes de la « nature féminine », et contraintes de se modeler à un construit social de la féminité ⁵ - véritable handicap à toute autonomie de pensée et de mouvement - pas étonnant alors que le féminin soit demeuré l'impensé de l'économie. Impensé, d'ailleurs, paradoxal : à la fois discours en creux permettant la définition de l'homo-oeconomicus et des principaux concepts économiques et à la fois reflet de l'abstraction de l'Autre, si caractéristique de la société androcentriste et phallocentriste.

2. L'inconfort de la différence...

Retour à la table des matières

Dans un tel contexte, les femmes économistes se retrouvent dans l'inconfortable position d'adhérer à un discours qui, non seulement les ignore comme sujets, mais qui s'est élaboré sur leur mise à l'ombre, ainsi que sur l'occultation de la reproduction et des rapports sociaux de sexes. Plusieurs, par inconscience peut-être, ou encore, timides, dociles ou colonisées, « s'oublient » littéralement et se coulent dans le discours dominant, adoptant un regard aussi borgne face à ellesmêmes, et face aux rapports de sexes en économie, que l'a fait le discours économique lui-même...

D'autres, ou parfois les mêmes, une fois écorchées par le sexisme ambiant, secouées par une histoire de coeur - la conscience des rapports de sexes passant souvent par ce « personnel si politique -, remuées par la question de leur identité comme femme ⁶ ou encore sen-

Voir Susan Brownmiller, *Feminity*, New-York, Fawcett Columbine, Random House, 1985, 270 p. et Catharine MacKinnon. "Feminism, Marxism, Method and The State: An Agenda for Theory" and "Feminism, Marxism and The State: Toward Feminist Jurisprudence", in *Signs*, Chicago, The University of Chicago Press, Vol. 7 no. 3, Spring 1982. and Vol. 8 no. 4, Summer 1984.

Dans une société ou les femmes incarnent le paradoxe du semblable/différent, la question de l'identité est en effet fort complexe. Voir « Changer de vocabu-

sibles, voire même impliquées dans la mouvance féministe, finissent par constater la troublante absence des femmes du discours économique. Premières interpellées, parmi les économistes, pour traiter de la « question des femmes » 7, elles sont souvent alors confrontées à l'impuissance de cette discipline pour rendre compte et surtout pour expliquer la discrimination et la marginalisation des femmes. Puis, l'accumulation des données sur les prétendues « inégalités des femmes » 8, le repérage des insuffisances, voire des béances ou encore des bégaiements tautologiques de l'économie les concernant 9, les force généralement à admettre qu'il ne s'agit pas de simples oublis, mais bien d'illustrations du caractère partiel et partial de l'économie 10. Cependant, peu d'entre elles osent alors remettre en question les fondements même de ce discours, craignant -à raison- d'être accusées d'impertinence, et aussitôt renvoyées hors-champ économique et mises hors-jeu...

laire ou changer de problématique », Liliane Kandel et Marie-Jo Dhavernas, Communication au Colloque de Toulouse, op. cit. (note 3).

Colette Guillaumin rappelle avec à propos « qu'il fût un temps où même dans les sciences humaines on parlait de problème noir et de question juive. Époque où l'effet de la domination dans la théorie (le fait que la théorie soit celle des dominants supposait que les dominés, incompréhensible épine, étaient ceux qui posaient des problèmes. (...) Ainsi, les États-Unis connaissent-ils un problème noir, comme le nazisme connut un problème juif à quoi fournir une solution. Comme les États patriarcaux connaissent aujourd'hui un problème de femmes ». Colette Guillaumin, « Femmes et théories de la société », in *Sociologie et Société*, Vol. XII, no 2, oct. 1981, Université de Montréal.

Les inégalités, ne sont jamais données en soi, mais expriment des rapport sociaux. Le gommage du terme masculin de la comparaison fausse donc l'analyse, faisant de l'inégalité un en soi féminin plutôt que l'expression d'un rapport d'inégalité. Voir, dans la même veine, l'analyse de la différence de Colette Guillaumin, « Question de différence » dans *Questions féministes*, no 6, sept. 1979. Paris, Ed. Tierce.

Exemple classique du travail domestique, non-payé parce qu'exclu du terrain de la socialisation par l'échange, par conséquent non indu dans la théorie de la mesure de la valeur et donc exclu du champ de l'économie, donc logiquement impayable parce qu'impayé et impayé parce qu'impayable.

Voir, entre autres, Lisa Leghorn and Katherine Parker, Woman's Worth, Sexual Economic and the World of Women, Boston, London and Henley, Routledge and Kegan Paul, 1981, 356 p. Ce caractère partiel est vrai aussi pour la sociologie, voir l'article de Danielle Juteau-Lee, in Sociologie et société, Vol XIII, no 2, Oct. 1981, Un. de Montréal.

C'est là, un mécanisme classique d'auto-défense disciplinaire et professionnelle, où la scientificité s'autoproclame sur la base d'un jeu complexe d'interdits, renvoyant la critique épistémologique à des préoccupations - hors discipline et donc hors-science - permettant du même coup et de minimiser la critique et de dénigrer les esprits, dits non-scientifiques, qui la porte... ¹¹

Jouant leur crédibilité, voire leur statut professionnel, sur leur adhésion aux discours et aux méthodes de la discipline, bon nombre de ces économistes évitent d'interroger les prémices de l'économie et se limitent plutôt à un patient travail d'analyse de ses biais et de ses pratiques sexistes. Cependant, si ce genre de mise en évidence n'y repère que des incongruités, voire un attardement culturel teinté de machisme, sans jeter une lumière crue sur le masculisme profond de la discipline, elle égratigne alors à peine le vernis économique et contribue paradoxalement à maintenir l'illusion de la neutralité de ce discours...

Heureusement, certaines, - ou les mêmes ayant la patience légèrement éraflée - partent de ces acquis, (et de leurs limites), pour approfondir l'analyse sous l'éclairage de la variable sexe. Ce pas de géant théorique permet alors aux femmes de se sortir du rôle de « variable-femme » - lapsus significatif de l'omniprésence du référent masculin-pour constituer, au même titre que les hommes, l'un des deux termes de la « variable sexe ». Ce déplacement théorique allant des femmes comme « variable », à la mise en lumière de la « variable sexe », oriente l'analyse non plus sur les seules femmes, comme si elles avaient des problèmes spécifiques ou constituaient elles-mêmes le problème, mais tourne l'analyse vers la situation différenciée des hommes et des femmes par rapport à des objets précis (secteurs d'emplois, salaires, etc). Dès lors, l'analyse peut se centrer sur la problématique des rapports de sexes, ces problématiques rapports hommes-femmes...

Bruno Latour, dans un article intitulé « D'où vient la force d'un argument ? » Protée, Paris, printemps 1985, explore la fonction sociale de l'opposition entre « la simple rhétorique » et la rhétorique dite scientifique.

N'étant plus les objets « privilégiés » d'une analyse neutre et générale, les femmes peuvent enfin se poser comme sujets. Elles peuvent dès lors élaborer une analyse de leur situation et des rapports de sexes interrogeant les paradigmes, la méthodologie et les frontières de l'économie, leur permettant de renouveler le questionnement et de développer une pensée originale dans ce champ et dans celui des rapports de sexes.

3. Finies les jolies menuets de « e » muets ?

Retour à la table des matières

Peuvent alors s'achever ces années de paroles à demi-mots, où les femmes étaient reléguées à la marge de l'analyse de l'emploi, à titre de main d'oeuvre de réserve (et de réserve à l'analyse...) 12, ou encore entrevues dans les dentelles du travail dit « familial ». Dorénavant, l'exploration de la variable sexe permet de passer d'une analyse des femmes en emploi à une ébauche d'économie féministe de l'emploi, puis à une critique féministe des discours néo-classiques et marxistes sur le travail, cet élément clé de l'économie.

Partant de l'examen détaillé de la situation des femmes, l'analyse du travail ne peut plus, en effet, se résumer à sa face salariale en continuant de faire l'impasse sur sa face domestique. Autrement dit, de l'analyse du travail, confondue à l'emploi, on passe alors à une analyse de l'articulation des formes salariées et domestiques du travail, ouvrant ensuite sur un examen des autres formes de travail de l'économie informelle: travail bénévole, non-déclaré, clandestin, illégal, etc. 13

¹² Voir Patricia Bouillaguet-Bernard et Annie Gauvin, «Le travail féminin: Famille et système productif », Consommation, Annales du CREDOC, no 2, Paris, Dunod, 1979.

¹³ Il est bon de souligner que l'économie informelle, s'intéresse aux rapports marchands, mais illégaux parce que non-déclarés (travail au noir, évasion fiscale, etc), ou non-déclarés parce qu'illégaux (vol, trafic de drogue, etc.), et s'intéresse de façon secondaire aux rapports non-marchands (travail domestique, bénévole, etc.). Elle dévoile l'aspect informel de l'économie mais,

Ce travail de déconstruction de l'objet travail est inspiré d'un vaste mouvement de critique social du travail domestique 14, de la notion de salaire familial et de la pseudo-complémentarité pourvoyeurménagère 15, et il s'est alimenté à la critique féministe de la sociologie du travail 16, de la famille 17, de l'économie néo-classique 18 et de l'analyse marxiste 19. En effet, cette critique de l'économie n'aurait pu se faire sans les développements théoriques féministes relatifs au travail domestique d'abord, et plus largement à ceux de la sphère reproductive (sexualité, procréation, reproduction domestique et anthroponomique) $\frac{20}{20}$.

contrairement à la critique féministe, remet peu en question, en fait, les paradigmes du discours économique.

Concernant les réflexions sur la procréation, on relève, d'une part d'importants travaux en anthropologie tels Nicole-Claude Mathieu (Ed.) L'arraison-

¹⁴ Depuis La femme mystifiée de Betty Friedan aux États-Unis, les travaux de Christine Delphy et d'André Michel en France et ceux de Selma James et Maria Della Costa en Italie et en Angleterre, dès les années '60, la question du travail domestique a toujours été portée par le mouvement des femmes et a constitué un de ses principaux pôles théoriques.

Voir « Le new-deal des rapports hommes-femmes : Big Deal! » in Du travail et de l'amour, op. cit.

¹⁶ Le sexe du travail, ouvrage collectif, Grenoble, PUG, 1984, et "Travail des femmes et famille", in Sociologie du travail, no 3, 1984, Paris, Dunod.

Voir, entre autres, Ann Oakley Sociology of Housework, New-York, Pantheon Books, 1974, 242 p.

Notamment, Andrée Michel « Pour une problématique nouvelle » in Les femmes dans la société marchande, A. Michel (éd.), Paris, PUG, 1978, 256 p.

La liste serait ici trop longue, l'essentiel de la littérature féministe sur le travail domestique s'y étant attardé. Voir p. 374, note 18 in Du travail et de l'amour, op. cit.

²⁰ Les analyses féministes sur la sexualité, ont connu un essor particulier aux États-Unis, depuis les années '80, essor marqué par les luttes contre la pornographie et par la publication de nombreuses réflexions théoriques. Voir entre autre Carole Rubin, "Thinking Sex: Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality" in Carole S. Vance (ed.), Pleasure and Danger, Exploring Female Sexuality, Boston, Routledge and Kegan Paul, 1984, pp. 267-320. Voir aussi CatharineC. Stimpson and Ethel Spector Person, Women, Sex and Sexuality, Chicago, The University of Chicago Press, 1980, 345 p., ainsi que Ann Snitow, Christine Stansell and Sharon Thompson. Powers of Desire, The Politics of Sexuality, New York, New Feminist Library, Monthly Review Press, 1983, 489 p.

Cette analyse du travail salarié et domestique s'est aussi abreuvée aux multiples développements conceptuels de la théorie féministe : catégorie de sexes, « sex/gender system » 21, rapports sociaux de sexes, sexage, appropriation ²², etc. Elle a en outre développé et/ou affiné le travail conceptuel autour des questions d'articulation du travail domestique et salarié, d'articulation des sphères productives et reproductives et des rapports sociaux de sexes et de classes qui s'y jouent, ainsi qu'autour des questions de trajectoires professionnelles et familiales, de la notion de charge mentale 23, du poids de "l'idéel" dans les rapports sociaux de sexes, etc. 24, autant d'éléments reflétant la créativité théorique et peut-être surtout la complexité de l'analyse des rapports de sexes en constante mouvance 25.

nement des femmes, Essais en anthropologie des sexes, Cahiers de l'Homme, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985; et d'autre part, la multiplication des recherches et analyses sur la technicisation de la maternité notamment : Rita Arditti, Renate Duelli Klein and Shelley Minden, Test-tube Women, What Future for Motherhood? London, Routledge and Kegan Paul, 1984, 482 p.; et Genoveffa Corea, The Mother Machine, Reproductive Technologies from Artificial Insemination to Artificial Wombs, New York, Harper & Row, 1985, 374 p. Enfin, pour plus de détails sur les concepts de reproduction domestique voir Louise Vandelac, Document Synthèse, recherche production domestique, CSF. 1983, et pour celui d'anthroponomie voir Daniel Bertaux, in Recherches Familles, Colloque national, rapport des groupes préparatoires, Paris, janvier 1983.

- ²¹ Voir Ann Oakley. Sex Gender and Society, New York, Harper and Row, 1972, et Sherry Ortner's dans l'article "Is Female as nature is to Culture" in Women, Culture and Society, M. Rosaldo et L. Lamphere (eds.), Stanford, Stanford University Press, 1984.
- Les concepts de sexage et d'appropriation ont été élaborés par Colette Guillaumin dans « L'appropriation des femmes » et « Pratique de pouvoir et idée de Nature » in Questions féministes, no 2 et 3 fév. et mars 1978, Paris, Ed. Tierce.
- Voir à ce propos La vie en deux, Monique Haicault (éd.), Plan construction et habitat, Université de Toulouse Le Mirail, 1985.
- Voir « Le poids de "l'idéel" dans les rapports sociaux de sexes, » Ébauche d'analyse critique du livre de Godelier, L'idéel et le matériel, Paris, Fayard, 1984, de A-M Daune Richard et M. Haicault. Séminaire de l'APRE, CNRS, Paris, Cahier no 3, sept. 1985.
- Pour plus de détails sur l'ensemble de ces recherches voir les Cahiers de l'APRE, Atelier, Production/Reproduction, Paris, PIRTEM, CNRS, 1984-85.

Comme on le voit aisément, une telle critique déborde largement le champ de l'économie et passe justement par la remise en question des frontières disciplinaires. Dans la mesure où femmes, féminin, rapports de sexes et reproduction ont été boutés hors du champ économique, une telle lecture transversale, passant à travers différentes disciplines, constitue en effet le seul moyen d'approfondir l'analyse des sens cachés et des relations multiples des concepts sexe/s et économie.

Inspirée de la « méthode féministe du personnel est politique » ²⁶, et par les critiques de la dualité ²⁷, cette lecture féministe de l'économie se joue cependant encore en équilibre fragile sur les rebords du discours, seule position de recul et de perspectives évitant à la fois l'assimilation au discours dominant et à la fois l'impertinence d'une critique, en totale extériorité au champ économique.

4. Les limbes de la reproduction...

Retour à la table des matières

À cette abstraction des femmes et du féminin du discours économique, s'articule aussi l'abstraction de la sphère reproductive. Ou plutôt, l'économie en a fait son point d'appui invisible, son double, son envers dont il s'alimente sans cesse, comme la parole ayant besoin du silence pour s'entendre et se déployer. Car il faut bien voir que ce nondit économique sur l'activité domestique, ne correspond aucunement à sa non-existence, mais relève d'une pure construction idéologique, dont les fonctions politiques et économiques sont fondamentales pour la société salariale.

Pour illustrer la créativité du féminisme à ce chapitre voir aussi A Feminist Dictionnary de Cheris Kraemarae et Paula A. Treichler, Boston, London and Henley, Pandora Press (Routledge and Keagan Paul), 1985. 587 p.

Voir à ce sujet Catharine Mc Kinnon, op. cit. (note 5).

²⁷ Entre autres, Keohane, Nannerl O., Michelle Z. Rosaldo et Barbara C. Gelpi, Feminist Theory. A critique of Ideology, Chicago, The University of Chicago Press, 1982, 306 p.

C'est en effet par le découpage des activités productives et reproductives que l'économie politique et ses différents concepts ont pu s'élaborer. Comme le souligne Fatiha Hakiki-Talahite :

« L'économie s'est constituée historiquement avec l'extension des rapports marchands dans l'avènement de la production capitaliste, et elle a construit son objet sur le terrain de sa genèse : la société marchande (...) Si la socialisation du travail humain par l'échange fut bien la détermination historique qui porta l'Économie Politique dans sa formation, ce mouvement fut, dès le début, appréhendé sous un seul angle, amputé par la théorie économique de son développement contradictoire. En effet, la séparation de l'activité de production du reste des activités humaines, et la dissolution progressive de ces dernières sous l'effet de l'extension des rapports marchands, s'est faite simultanément avec un autre mouvement : celui de la genèse et du développement de la « forme domestique », (...) ou « procès de travail domestique » (...) De ce double processus, produisant à la fois le procès de travail du capital et le procès de travail domestique, le travail salarié et le « non-travail » domestique, l'économie politique n'a retenu que le strict espace de la valeur rejetant le reste ²⁸.

L'occultation matérielle et discursive de l'activité domestique s'est donc opérée simultanément permettant ainsi de définir, et dans la théorie et dans le social, les éléments clés de l'économie. Ainsi, souligne Monique Haicault ²⁹, le fait, que la sphère économique de la production, dans le capitalisme, rejette dans un extérieur - c'est-à-dire hors des lieux d'accaparement de la force de travail - tout ce qui n'est pas nécessaire immédiatement à la production de valeur, constitue une donnée centrale du capitalisme.

Comment, demande Haicault, aurait-on pu définir le temps de travail, sans diviser le temps et l'espace social de façon à isoler « l'espace-temps travail » des autres temps sociaux, et sans renvoyer les temps dits non-productifs: moments quotidiens de repos, de sommeil

²⁸ Fatiha Hakiki-Talahite, « Les femmes dans les rapports marchands », Communication au Colloque Femmes, féminisme et recherches, Toulouse, 1982.

²⁹ Monique Haicault, « Sexes, salaire, famille » in La famille en question? in Annales, Presses de l'Université de Toulouse Le Mirail, Tome XVI, fascicule 4, 1980. Voir aussi Louise Vandelac, « <u>L'impossible travail des femmes</u> », essai sur l'envers maternel et domestique du salariat, in Études d'économie politique, interventions économiques, Montréal, Ed. St-Martin, sept. 1984.

et d'alimentation et périodes du cycle vital de l'enfance, de la maladie et de la vieillesse dans des lieux et des temps qui leur sont propres? Comment aurait-on pu monnayer ce temps de travail et mettre en place les rapports salariaux, sans reléguer les autres temps de travail social dans une sphère dominée et dépendante des rapports salariaux mais constituant leur envers et échappant à leurs règles ? Ainsi, côté face, se mettent en place des rapports salariaux, d'abord rapports de classes - mais profondément imprégnés par les rapports de sexes- rapports qui sont centrés sur la production de biens et services marchands, dont les conditions de travail (temps, rémunération, etc.) sont déterminées par contrat. À l'opposé, côté pile, se développent des rapports domestiques, d'abord rapports de sexes - bien qu'intimement traversés par les rapports de classes - rapports qui sont centrés sur la reproduction (sexualité, procréation, reproduction domestique et anthroponomique) et dont les conditions de travail, implicites à cet espèce de contrat de travail en blanc qu'est le mariage, sont relatives au bon vouloir et à la fortune du conjoint.

Non seulement, cet envers domestique permet-il la définition des principaux concepts économiques mais il en assure l'articulation, ajoutant même un peu « d'huile d'amour » pour en adoucir le fonctionnement.

Ainsi, en est-il de l'articulation travailleur libre, force de travail et salaire, qui constituent, comme le souligne Haicault, le contenu social spécifique des rapports de production. Pour se définir en tant que travailleur libre, dit-elle, celui-ci a besoin de se vivre ailleurs, que dans la sphère productive, comme libre et sujet. Il doit donc pouvoir s'inscrire dans un tissu de rapports sociaux lui conférant un statut et une autorité basée sur le pouvoir économique lié au salaire pour lequel il s'aliène; ce tissu de rapports l'incitant, par ailleurs, à retourner quotidiennement à l'ouvrage. Cet « ailleurs », poursuit-elle, doit en outre lui permettre de reconstituer quotidiennement sa force de travail en deçà des prix des biens et services du marché, sinon son salaire serait insuffisant ou ses conditions de vie misérables. Cet « ailleurs » doit enfin lui permettre de « se reproduire » dans la personne de ses enfants, cela impliquant la mise en place d'une structure de rapports sociauxsexuels de reproduction de classe, de sexe et d'ethnie; un tel « ailleurs » étant, on l'aura compris, celui du monde domestique.

Enfin la reproduction domestique constitue une étrange mécanique-absorbante jouant un rôle clé dans la circulation de la force de travail et des marchandises. Véritable éponge sociale, elle permet, selon la conjoncture, de stimuler, d'alimenter ou d'absorber la croissance du marché ou son ralentissement, ses ratés et ses contre-coups sociaux.

Ainsi, au niveau de l'emploi, la sphère domestique rejette sur le marché certaines activités antérieurement payées -comme les services domestiques- tout en compensant, par un accroissement de travail, les réduction de services marchands et publics, liés à la crise et/ou aux coupures des budgets sociaux, d'où, sans doute, les appels insistants à la solidarité familiale de Reagan... En outre, la sphère domestique camoufle en douceur (nature féminine et amour maternel obligent...) le non-travail structurel des sociétés capitalistes frisant le quart de la population potentiellement active 30. Élément de « souplesse » pour le marché du travail, la sphère domestique a aussi servi plus d'une fois de réservoir de main-d'oeuvre disponible et malléable. Même si le terme main-d'oeuvre de réserve ne correspond plus à la forme actuelle d'insertion professionnelle des femmes, c'est néanmoins dans les rangs des travailleuses domestiques que le capital a puisé, au cours de la dernière décennie, pour restructurer l'économie, la féminisation de l'emploi facilitant, en effet, la réduction des salaires, des heures de travail et des taux de syndicalisation 31.

Enfin, haut lieu de consommation et de stimulation du circuit production-reproduction, la sphère domestique constitue aussi un rouage essentiel dans l'achèvement de la production-circulation des marchandises. En complétant « gratuitement », le cycle de production et de circulation inachevée des biens et services, par une série d'activités

Et cette exclusion « en douceur », intériorisée par bon nombre de femmes, est socialement beaucoup moins explosive que ne l'est le chômage. Katherine Blunden, Le travail et la vertu, Femmes au foyer : une mystique de la révolution industrielle, Paris, Payot, 1982, 251 p.

Voir « À droites toutes ! ou l'impact des droites sur le féminisme et les rapports de sexes », Louise Vandelac, Néoconservatisme et restructuration de l'État, PUQ, Montréal, Mai 1986. [Texte disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

d'achat, de transport, de transformation, et de présentation ³² - temps de travail dépassant largement le temps d'emploi- ce sont des milliards de dollars qui sont ainsi « épargnés » annuellement sur le dos des femmes 33.

Compte-tenu de ces fonctions essentielles, il est évident qu'exclure du champ de la discipline économique, cette sphère de la reproduction sur laquelle s'élabore le discours et s'appuie le système économique, constitue la meilleure stratégie pour poursuivre, sans problèmes, cette incroyable extorsion de travail humain. N'est-ce pas une autre version de cette vieille et habile stratégie visant à neutraliser la révolte des exclus ou des marginalités - de sexe, d'âge, de couleur de peau ou d'origine ethnique- en développant un système basé sur leur exclusion, tout en prétendant que c'est leur « nature » de femme, de noir, etc., ou peut-être leur profonde incompréhension des règles du jeu, ou encore leur retard congénital face au développement qui expliquent leur exclusion ou leur marginalisation?

5. Forcées par les événements...

Retour à la table des matières

Si ce vaste travail de déconstruction du discours économique a d'abord été l'oeuvre de femmes, inscrites dans le travail politique et théorique du nouveau féminisme ; il faut souligner que ces réflexions ont été à la fois imposées et stimulées par des transformations majeures des secteurs productifs et reproductifs depuis les années '60.

³² Blunden, op. cit. note 26.

Image frappante, le poids des provisions transportées par les ménagères allemandes en 1953 correspondait au poids de tout le pétrole transporté sur les chemins de fer du pays la même année. Voir « L'économie domestique à la sauce marchande » in Du travail et de l'amour, op. cit. Rappelons qu'en France 49 milliards d'heures sont consacrées au travail domestique comparativement à 41 milliards d'heures au travail salarié, et que ce travail est évalué, selon les différentes méthodes de calcul entre 32 et 77% du produit national Brut. Voir Ann Chadeau et Annie Fouquet, « Peut-on mesurer le travail domestique ? » in Économie et Statistique, no 136, Paris, INSEE, sept. 1982.

Au niveau du système productif, la crise économique, amorcée en 1973, a donné lieu à une vaste restructuration industrielle, marquée par une nouvelle division internationale du travail entre le premier et le tiers monde, les pays développés s'accaparant l'essentiel des secteurs de haute technologie et de haute productivité. Cette restructuration a aussi été marquée, dans les pays développés par un développement notable de l'économie duale 34, ainsi que par une féminisation des charges familiales et de l'emploi, laquelle a déplacé le non-emploi des classes de sexes vers les classes d'âge. Ainsi, tant dans les rapports nord-sud, que dans les pays développés, les écarts entre les classes et entre les sexes se sont accentués. Par conséquent, même si la féminisation de l'emploi peut sembler un acquis pour les femmes, on ne peut la dissocier de la féminisation des responsabilités familiales, ni taire l'élargissement des écarts d'argent et de temps de travail domestique et salarié, entre hommes et femmes, ni, encore moins, la féminisation de la pauvreté 35. Dans un tel contexte, le travail de recherche sur la situation économique des femmes doublé de la critique féministe de l'économie s'est donc imposée d'évidence...

Quant au système reproductif, il a non seulement subi les contrecoups de la crise, des coupures sociales de l'État et de l'embauche massive des femmes, mais il a été profondément bouleversé par la « dualisation de la reproduction humaine » et par « l'émergence d'une techno-économie de la procréation » 36. Nous ne reviendrons pas ici sur l'aspect domestique du secteur reproductif, dont l'évolution a été marquée, depuis le début du siècle, par l'augmentation du nombre de ménagères - mais au profil « modernisé » - et marquée aussi par la domination croissante du marché et de l'État sur les activités domesti-

³⁴ Sur ces deux questions voir « Le reaganisme et l'économie américaine dans les années 1980 » de Bruce Steinberg, in Critiques de l'économie politique, no 3 1, avril-juin, 1985, Paris, Ed. La découverte.

³⁵ Du travail et de l'amour, op. cit.

³⁶ Pour une critique de la techno-économie de la reproduction humaine voir « Sexes et nouvelles technologies de la reproduction humaine... Songes et mensonges..., Louise Vandelac. in Le phénomène technique, Revue Société, Paris, avril 1986.

ques, lesquelles, centrées dorénavant sur les services personnels- sont aussi dévoreuses de temps mais plus invisibles encore... 37

6. Quand l'économie retombe en enfance...

Retour à la table des matières

Ce qui retient particulièrement notre attention, ce n'est plus tant l'évolution de l'activité domestique, que les transformations fondamentales de l'activité procréatrice, et ses interrelations avec les rapports de sexes, l'économie, la science et la technologie 38. Est-il besoin de rappeler ici, que la procréation, comme d'ailleurs la sexualité avec leurs pratiques, leurs représentations et leurs savoirs- sont historiquement et socialement construites et font l'objet d'un contrôle social, politique, idéologique et économique plus ou moins serré selon les sociétés et les époques.

Or, cette sphère de la reproduction humaine est actuellement bouleversée par une série de phénomènes annonçant une transformation sociale beaucoup plus fondamentale que ne l'a été la révolution industrielle, l'actuelle « révolution procréative » étant porteuse, en fait, d'une mutation de l'humanité.

Parmi ces phénomènes, mentionnons d'abord la nouvelle division de la procréation entre les femmes des pays développés et entre celles des pays du nord et du sud, phénomènes étroitement lié au renversement historique des exigences relatives à la procréation et à certaines modifications dans l'organisation et la stratification sociale de la sexualité. Notons ensuite une nouvelle division du parentage entre hommes et femmes, marquée par le désengagement masculin des rôles de père et de pourvoyeur et par la hausse de la responsabilité exclusive - ou presque - des mères à l'égard de leur famille. Enfin, souli-

Voir note 32, Op. cit.

Ces questions, qui font l'objet de ma thèse de doctorat et d'un livre sur la techno-économie de la reproduction prévus pour la fin 1986, ne peuvent ici qu'être à peine esquissées.

gnons, la nouvelle division, voire l'éclatement corporel et psychique du continuum procréatif impulsé par la techno-économie de la reproduction, ou dit autrement, par l'économie des nouvelles technologies de la reproduction humaine, élément clé de ce que l'on peut appeler « la révolution procréative ».

Concernant la nouvelle division de la procréation, on assiste, en quelque sorte, dans les pays développés, à une « redistribution » de la procréation entre les femmes : le nombre d'enfants par femme, ainsi que le nombre de mères de famille nombreuse ayant chuté, alors que la proportion des femmes ayant des enfants a augmenté. À l'échelle internationale, le déséquilibre entre les taux de natalité décroissants de la plupart des pays du nord et ceux encore élevés du sud, continue de s'élargir, alors que les conditions de maternage du sud ne cessent, par ailleurs, de se dégrader, entraînant chaque année la mort, l'abandon et la dégradation physique de millions d'enfants. Face à l'augmentation de la natalité et de la détérioration des conditions de maternage, lié à l'accroissement des écarts économiques nord-sud, devant laquelle le sud demeure largement impuissant, certains États, tentent de contrôler la natalité. Dans bon nombre de cas, ces efforts sont encouragés, voire impulsés, par des pays développés, dont l'inquiétude économique et politique face à ce qu'ils appellent - terme étalon par excellence - la démographie « galopante » ... frise souvent le racisme.

Ainsi, pour l'une des premières fois de l'histoire, du moins à une échelle aussi vaste, on assiste à un renversement des exigences relatives à la procréation. Après des millénaires, où les femmes ont été exposées aux risques maximum de grossesses et souvent contraintes à la procréation (interdits relatifs à la contraception et à l'avortement) ³⁹, la majorité d'entre elles, au sud, sont maintenant incitées à limiter leurs grossesses, voire sont parfois contraintes à le faire 40, alors que la plu-

³⁹ Sur ces questions voir les textes de Paola Tabet et de Nicole Echard dans L'arraisonnement (les, femmes, op. cit. (note 20).

⁴⁰ Outre le scandale des stérilisations effectuées dans plusieurs régions du tiers monde à l'insu des femmes, rappelons à ce chapitre les avortements forcés à sept ou huit mois pratiqués en 1981 en Chine, tel que rapporté par Bryan Johnson, "Abortion forced on many Chinese, Reporter Says" in Globe and Mail, Toronto, 6 août 1981.

part des femmes du nord sont idéologiquement invitées « aux joies de la maternité », mais sont alors socialement et économiquement pénalisées.

Quant à la division des activités liées à la reproduction entre hommes et femmes, on observe, notamment en Amérique du nord et du sud, une forte augmentation du nombre de femmes, mères chefs de famille et pourvoyeuses économiques - uniques ou essentielles-, phénomène ayant comme envers le retrait marqué des hommes de leurs rôles antérieurs de pourvoyeur et de paternage, accompagné d'une tendance - du moins aux États-Unis - d'un refus total de paternité 41. Ce désengagement masculin face à la parentalité, ainsi que l'abrégement et la dissolution des unions - maritales ou de fait- dans une société où la moyenne des salaires féminins correspond toujours aux deux-tiers des salaires masculins, constitue un facteur clé de la féminisation de la pauvreté et un facteur non-négligeable de la résistance, ou du moins de l'ambivalence accrue d'un certain nombre des femmes face à la maternité.

L'ensemble de ces éléments sert de toile de fond à cette autre division des activités reproductives, la plus fondamentale peut-être, impulsée par la techno-économie de la procréation, bouleversant les savoirs, les pratiques, les représentations et l'imaginaire même de la procréation et de l'enfantement.

En effet, après avoir séparé sphères productives et reproductives, puis progressivement découpé les différentes composantes de la sphère reproductive : procréation, reproduction domestique et reproduction anthroponomique - en intégrant à chaque fois certains éléments au marché et/ou aux rouages étatiques, par biens et services

⁴¹ Alors que dans les milieux privilégiés, ou en général davantage éduqués, ce refus masculin de la procréation est clairement avoué, et s'inscrit dans le cadre de l'homosexualité ou encore est accompagné, pour certains d'entre eux, par des pratiques contraceptives, voire par la stérilisation; dans la majorité des cas, et notamment dans les bidonvilles d'Amérique latine, ce refus passe encore par la vieille tradition masculine du "hit and run"... Sur la situation américaine du désengagement des hommes face à la parentalité voir Barbara Ehrenreich. The Heurts of Men, American Dreams and the Flight from Commitment, New-York, Anchor, Books, 1984, 206 p.

marchands et par experts interposés - cette fois, c'est la procréation elle-même qui fait l'objet de la découpe techno-économique 42.

En effet, comme l'économie se déploie sans fin, cherchant, par un redecoupage incessant du social, à absorber ou du moins à inféoder l'ensemble des activités humaines à sa logique, elle réintroduit progressivement différents éléments de la reproduction initialement écartés. Cependant, ne reconnaissant que ce qu'elle assimile et transforme dans ses propres catégories, elle réintroduit la reproduction non comme entité, mais bien comme addition d'éléments épars. Comme si, l'impérialisme de la simulation économique, tentait - pour reprendre autrement l'expression de Baudrillard - de faire coïncider le réel, tout le réel, avec ses modèles de simulation 43.

Sous l'effet de la techno-économie, la sphère de la reproduction éclate en effet en mille éléments épousant les catégories de l'analyse économique.

Certes, dans bon nombre de cas, comme dans celui de l'insémination artificielle par donneurs, ou encore dans le cas de la vente de la force de procréation, étrangement désignée sous le nom de « mèreporteuse », il s'agit moins de phénomènes « technico-médical » que de constructions idéologiques.

Depuis la révolution industrielle, ce couple est assez inséparable et dans le cas de la révolution procréative il l'est de moins en moins... mais c'est en soi une analyse beaucoup trop vaste pour cet article. Cf. note 38.

Jean Baudrillard, Simulacres et simulation, Paris, Ed. Galilée, 1981, 235 p.

7. Après les économies de bout de chandelle, l'économie du sperme!

Retour à la table des matières

Ainsi, en est-il de l'institutionalisation de l'insémination artificielle, cette pratique androcentriste de mise à l'écart du géniteur « d'emprunt », considéré comme concurrent, opéré par la « neutralisation » du caractère potentiellement symbolique, expressif et jouissif d'une relation sexuelle fécondante. « Concentré » dans une paillette d'éjacule, le géniteur - et jusqu'à son souvenir - sont véritablement noyés dans le formol du secret et de l'anonymat... On évite ainsi d'égratigner la fiction sociale de la fidélité conjugale des femmes comme assurance de paternité et on préserve intacte l'association politicosymbolique de la « pénétration - éjaculation - puissance - pouvoir procréation », élément clé de l'organisation des rapports de sexes et de la stratification des sexualités 44.

Cette économie de l'insémination, maillon clé de la nouvelle techno-économie de la reproduction humaine, s'appuie sur la création idéologique de la rareté du sperme, débouchant, aux États-Unis, sur un véritable marché du sperme ou « donneurs-vendeurs » et intermédiaires empochent quelques dizaines de dollars l'éjaculat et où acheteuses de semence déboursent annuellement plusieurs millions de dollars. En France, du moins dans les CECOS (Centres d'étude et de conservation du sperme), le commerce du sperme est en quelque sorte « blanchi » par l'institution, grâce à un circuit complexe de valorisation économique. Le sperme n'est pas acheté au donneur mais vendu à l'inséminée, qui est ensuite remboursée par l'État; l'argent de ce

Voir « L'enceinte de la maternité : sexes et sexualités », Louise Vandelac, in Maternités en mouvement, Anne-Marie De Vilaine, Laurence Gavarini, et Michèle Le Coadic (eds), Grenoble, PUG, avril 1986. Sur la stratification sexuelle voir Gayle Rubin. op. cit. (note 20).

« commerce » étant réinvesti dans l'institution 45. Cette opération de légitimation sociale permet à la fois de développer la pratique, tout en évitant certains écueils éthiques et législatifs et tout en évitant la mauvaise presse du « commerce » de l'insémination. Le plus étonnant, c'est que le sperme devient ici une « médication » à la blessure narcissique de l'homme stérile, « médication » remboursée en outre par l'État! Ce remboursement est évidemment de l'ordre du simulacre puisque ce n'est pas le sperme « donné » qui est acheté par l'État, mais bien les services médico-technico-idéologiques, entourant l'insémination de la personne non stérile du couple, miracle d'osmose permettant de « soigner » la stérilité « du couple » (sic!).

À l'opposé de cette pratique, mais dans une logique équivalente, on retrouve le phénomène des mères dites porteuses, pratique sociale de vente de force de procréation permettant l'achat par le géniteur de son demi enfant « biologique ». Cette fois, l'insémination artificielle, l'argent et le rapport contractuel permettent de gommer la mère génitrice, gestatrice et accoucheuse. Ici aussi, l'éventuelle dimension jouissiveexpressive-symbolique d'une relation sexuelle fécondante est techniquement rayée par l'artifice technico-médical du trio « médecinseringue-paillette de sperme ». Mais à la différence fondamentale cette fois que l'éjaculat n'est pas « inconnu » mais « nommé », voire, même « prétendu titre de paternité » 46 - astuce grâce à laquelle le propriétaire de sperme achètera son demi enfant, dit « biologique »,

⁴⁵ Chaque éjaculât « donné » est transformé en 20 ou 25 paillettes, lesquelles, vendues environ 250 francs l'unité aux inséminées, sont ensuite remboursées à ces dernières par l'État, le « don » initial rapportant ainsi entre 5,000 et 6,000 francs à l'institution, argent réinvesti dans le fonctionnement des CECOS (et notamment dans l'embauche du personnel).

Entre le titre et la preuve de paternité il y a parfois un hiatus comme en témoigne le procès intenté récemment en RFA contre une « mère porteuse » qui a « livré » un enfant qui n'était pas le fruit de l'insémination artificielle mais bien d'un rapport sexuel avec son conjoint. L'article du Monde souligne que la petite fille, aujourd'hui âgée de trois ans, a été selon les termes mêmes des magistrats du tribunal de Hamm « commandée comme une marchandise, au prix moyen d'une voiture neuve, La plainte des parents adoptifs doit donc être examinée comme pour un accident de fabrication » (sic!) (Le Monde. 3 janvier 1986).

s'assurant ainsi de certaines garanties de qualité ⁴⁷, et gommant alors complètement, par le biais d'un contrat « de travail », la mère génitrice et gestatrice 48. Une fois encore, c'est moins l'innovation technique qui est ici significative, que le glissement de la procréation vers l'économie de la reproduction humaine renforçant le contrôle de la société androcentriste sur tout le champ de la reproduction.

Certes, la fécondation in vitro, la congélation d'embryon, le transfert d'embryons, les recherches sur la prédétermination du sexe, les diagnostics voire les interventions chirurgicales prénatales ou encore les recherches sur le liquide amniotique conduisant à la « mèremachine », constituent des avancés techniques beaucoup plus sophistiquées. Cependant, pour plusieurs de ces techniques, tels les transferts d'embryons par lavage utérin et la congélation d'embryon, il s'agit de dérivés du secteur agro-alimentaire de l'élevage conçus initialement comme facteurs de rentabilité économique et d'accroissement du commerce international. Il s'agit moins de « nouvelles » techniques, que d'applications nouvelles de ces techniques chez les humaines, passage impliquant peut être d'ailleurs beaucoup moins de travail technique que d'ajustement juridique et de justification idéologique 49.

⁴⁷ Ces « mères porteuses » doivent se soumettre à une série d'exigences : ne pas fumer, ne pas boire d'alcool, subir une batterie d'examens médicaux et avorter en cas de malformation congénitale.

La commission ontarienne de réforme du droit propose au « nom du bien de l'enfant » et pour éviter le « traumatisme de la famille adoptive » que dans les cas où la « mère porteuse » refuserait de livrer la marchandise, la cour émette un mandat d'arrestation contre elle et « saisisse » éventuellement la marchandise. (Report on Human Artificial Reproduction and Related Matters, 1985: 249-253). Il est connu que la réalité dépasse la fiction...

[«] La techno-économie de la reproduction humaine », Louise Vandelac, Conférence au premier colloque féministe francophone sur les technologies reproductives, Paris, Juin 1985.

8. Éclatement de la maternité...

Retour à la table des matières

À travers les glissements de la contraception « dure » 50 à la programmation de la maternité 51, programmation à la fois idéologique et technique dont il serait trop long d'expliquer ici les enchevêtrements, s'amorce une complète redéfinition de la procréation 52. Ainsi, « l'ancienne conception globalisante de la maternité » est renvoyée allègrement dans les poubelles de l'histoire, au profit de « l'éclatement de la maternité », « les quatre fonctions maternelles, don d'ovocyte, gestation, allaitement et maternage pouvant être effectuées par quatre femmes différentes », les trois premières reléguées, en fait, au rang de mercenaires de la « véritable parenté : la parenté affective, éducative, adoptive » 53. Subtil glissement de la mère au couple, où le référent inconscient est celui de la paternité et glissement d'une conception masculine du social et de la culture construite justement sur la dichotomie culture/nature, homme/femme, création /procréation... 54

Cette « nouvelle maternité » est largement promue par la presse émerveillée face à ce jeu de découpe de la techno-économie, considérée comme miracle de transformation du continuum de la gestion en discontinu et comme réduction de chacune de ses fonctions à des miracles de la technique. Enrobée d'un discours sur la post-modernité,

⁵⁰ Vandelac, Louise « Contraception autoroute pour sexualité bolide », et « Viens mon amour, c'est pas dangereux ! », in Le Temps Fou, Montréal, fév. mars, avril et mai 1981.

Laurence Gavarini, « Bio-médecine porteuse... la mère in vitro » in Génétique, Procréation et Droit, Actes du Colloque, Paris, Actes Sud, Hubert Nyssen Éditeur, 1985, 569 p.

⁵² Ce glissement fait l'objet du texte « L'enceinte de la maternité », op. cit. (note 45).

Les passages entre guillemets sont tirés du texte d'Odette Thibault in Génétique, Procréation et Droit, op. cit. note 50.

⁵⁴ Pour une réflexion théorique sur la reproduction voir Mary O'Brien, *The Poli*tics of Reproduction, Boston, London and Henley, Routledge and Kegan Paul, 1981.

cette entreprise de séduction, habilement orchestrée, devant la nouvelle conquête du territoire corporel touchant profondément et en cascade, sur des générations, l'intégrité et l'identité des femmes et du groupe humain dans son ensemble, est loin d'être neutre... Serait-ce pure narcissisme devant l'incarnation technique - faute d'être encore vivante - de la conception androcentriste du monde?

On pourrait le croire, à lire les propos de Michel Serres ouvrant le colloque français Génétique, Procréation et Droit, l'un des plus grands événements publics sur le sujet :

« Appelons l'homme cette bête dont le corps perd. On dirait que nos organes se vident quelquefois de leurs fonctions pour les verser à l'extérieur. (...) Nommons homme l'animal dont le corps lâche ses fonctions. La bête reste forteresse. Démuni de ce mur de bêtise, l'homme, poreux, perd, il verse dans l'espace sa capacité. Cette débâcle fait l'histoire, elle rythme notre durée longue. » 55

Perle d'inconscient ? Incapacité viscérale à penser l'Autre autrement qu'à travers ses propres métaphores corporelles, y compris dans l'analyse de la procréation ? Phantasme de demi-urge ayant « mis la main sur l'entendement divin et sur le processus créatif (...), sur le jeu des arrangements et des extrema »?

Conscience aiguë que « l'ère de la simulation s'ouvre par une liquidation de tous les référentiels - pire par leur résurrection artificielle dans les systèmes de signes, matériau plus ductile que le sens, en ce qu'il s'offre à tous les systèmes d'équivalence, à toutes les oppositions binaires, à toute l'algèbre combinatoire. » Conscience qu'« il ne s'agit plus d'imitation, même de redoublement, ni même de parodie », mais bien « de la substitution au réel des signes du réel, c'est-à-dire d'une opération de dissuasion de tout processus réel par son double opératoire, machine signalétique métastable, programmatique, impeccable, qui offre tous les signes du réel et en courcircuite toutes les péripéties. » 56

⁵⁵ Michel Serres, "Intervention de M. Serres", in Génétique, Procréation et Droit, op. eu. note 50.

⁵⁶ Jean Baudrillard, p. 11, Simulacres et simulation, Op. cit. (note 43). On observe déjà couramment ces phénomènes au niveau de la technicisation de l'accouchement, où c'est la mère qui doit de plus en plus se mouler à la technique et où le médecin est souvent plus attentif au moniteur foetal qu'à « l'accoucheuse »...

Fascination devant la Mutation de l'espèce « Homo » en « Species Technica », sous le « règne de la technique » ⁵⁷ et passant une fois de plus, et peut-être la dernière, par le gommage pur et simple du féminin, le nouvel horizon de la dualité étant celle fois celui de l'homme et de la technique ? Peut-être... Peut-être bien...

Les métaphores corporelles et les phantasmes qui habitent profondément et la construction du discours économique et celle de la technique s'épousent, voire se confondent étonnamment, dans la technoéconomie de la reproduction. Et quand on nous présente ce passage obligé par le discours économique et maintenant par celui de la techno-économie reproductive comme voie royale de libération des femmes, la gestation étant alors considérée comme « handicap » et l'emploi comme ultime accomplissement, on aurait intérêt à se demander de quoi au juste on prétend nous libérer... 58 Intérêt aussi à analyser non seulement les effets de l'économie dominante et de la technoéconomie reproductive sur les femmes mais aussi les mécanismes masculins de construction de ces discours.

Chose certaine, s'il faut se « désintégrer » ainsi, dans l'espoir d'être réinsérées dans cette économie androcentriste et enfin considérées « à part entière » : le prix est un peu lourd à payer... Bref, si l'économie a fait abstraction des femmes et s'apprête à intégrer ainsi la procréation dans son économie en faisant encore une fois l'économie des femmes et du féminin, on ne peut vraiment plus faire l'économie de la réflexion...

Louise VANDELAC Département de sociologie Université du Québec à Montréal

⁵⁷ Gilbert Hottois, Le signe et ta technique, La philosophie à l'épreuve de la technique, Paris, Aubier/Res, L'invention Philosophique, 1984. 222 p.

Oserait-on prétendre que les noirs se libéreront du racisme le jour où ils se coloreront en blanc? Pourquoi alors un biologisme aussi primaire en ce qui concerne le femmes ?...